



Udo GATTENLÖHNER

Directeur exécutif du Global Nature Fund

Mot du Directeur exécutif du Global Nature Fund

Un rappel à l'urgence pour l'application des réglementations internationales

L'eau est la base de toute vie sur terre. Elle est essentielle pour la riche biodiversité de notre planète et pour les conditions de vie de tous les êtres humains. Il est également important de souligner que les habitats aquatiques sont d'une importance socio-économique pour toutes les régions du globe. Les écosystèmes d'eau douce – rivières et lacs, zones humides, marais et tourbières, plaines inondables ainsi que lagunes côtières et estuaires – réagissent très sensiblement aux changements que connaît notre planète. Or, différents indicateurs montrent que nous sommes au bord d'une grande crise de l'eau douce. Les zones humides se dégradent et disparaissent à un rythme beaucoup plus rapide que tout autre écosystème, même si elles constituent l'un des instruments les plus importants qui peuvent nous aider à lutter contre le changement climatique et les catastrophes naturelles. Malheureusement, la qualité et la taille de presque tous les écosystèmes aquatiques de notre planète diminuent, ce qui entraîne des répercussions négatives sur leur diversité biologique, mais aussi sur les services écosystémiques qu'ils fournissent.

« Lorsque nous parlons de protection de l'environnement, nous prenons rarement en compte la valeur économique des habitats et des espèces que nous voulons protéger. Les zones humides fournissent d'innombrables services vitaux et constituent une base solide pour le développement économique et social. L'une des plus grandes menaces pour les zones humides côtières et intérieures a été, et est toujours, la croissance démographique et économique irresponsable. »

Marion Hammerl, Présidente du GNF

Depuis le milieu du siècle dernier, les valeurs écologiques et économiques des zones humides ont été reconnues au niveau international. Des initiatives et réglementations de conservation ont déjà été discutées et mises en place telles la Convention de Ramsar conclue en 1971, les premières lignes directrices pour la protection de l'eau élaborées au niveau européen dans les années 1970, et l'adoption en octobre 2020 de la directive-cadre sur l'eau (DCE). De plus, la Convention des Nations unies sur l'eau (Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux¹), offre un instrument juridique international qui tente d'assurer l'utilisation durable des ressources en eau transfrontalières, tandis que la Convention des Nations unies sur la diversité biologique², signée par 150 chefs de gouvernement lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992, traite de la protection des écosystèmes aquatiques, afin de répondre à nos besoins en matière de sécurité alimentaire, de médicaments, d'air et d'eau frais, d'abris et d'environnement propre et sain.

1. <https://www.unece.org/env/water/>

2. <https://www.cbd.int/convention/>



info@globalnature.org
www.globalnature.org

Toutefois, malgré ces cadres réglementaires, plus de 50 % des zones humides de cette planète ont disparu au cours des 100 dernières années et le taux de perte s'est accéléré depuis l'an 2000³. Une consommation non durable en constante augmentation, avec une demande croissante de matières premières, ainsi que l'agriculture intensive et d'autres formes de surexploitation des ressources naturelles en eau exercent une forte pression sur les lacs et les zones humides, même dans les endroits les plus reculés du monde⁴.

Compte tenu de la croissance démographique prévue sur notre planète, il est urgent d'intensifier les efforts de sensibilisation à la destruction des zones humides et d'élaborer des mesures pour mettre fin à cette tendance dramatique. Il est important de noter que même si 171 États ont ratifié la Convention de Ramsar et se sont engagés à protéger les zones humides et assurer leur développement durable, les infractions à ces engagements n'ont encore aucune conséquence juridique ou financière.

Le Global Nature Fund (GNF) estime que les ententes internationales relatives à la protection de l'eau seront défaillantes si tous les niveaux de parties prenantes ne sont pas impliqués. L'organisation attache une importance prioritaire à la reconnaissance des initiatives terrain durant les différents dialogues internationaux. Celles-ci sont en effet la preuve tangible de l'engagement, l'investissement et la conviction des communautés.

« Les efforts des communautés sont indispensables pour convaincre les influenceurs politiques et économiques de l'espace francophone et du reste du monde de soutenir les actions qui assurent la protection des zones humides en tant que réserves d'eau essentielles »

Sebastian Winkler, membre du comité directeur du GNF

Pour ces raisons, l'organisme a formé et coordonne un réseau qui entreprend de rassembler les ONGs, les gouvernements, les universités, les entreprises, les communautés, les peuples indigènes et les autres parties prenantes concernées par le développement durable des lacs et zones humides dans le monde entier. Le réseau Living Lakes tente ainsi d'améliorer les capacités des acteurs locaux dans

3. <https://unfccc.int/news/wetlands-disappearing-three-times-faster-than-forests>

4. <https://www.cbd.int/convention/>

la conservation des zones humides, tout en favorisant l'échange de connaissances et de meilleures pratiques. Lors de la conception des projets du réseau, les partenaires accordent toujours une attention particulière à la transférabilité et à l'applicabilité des projets dans différentes régions et conditions. Au cours des 20 dernières années, de plus en plus d'organisations ont été impliquées dans la mise en œuvre de projets de coopération. Ces dialogues n'ont pas seulement aidé les organisations locales à renforcer leurs capacités et à obtenir des résultats tangibles en matière de conservation des zones humides, mais a également favorisé des échanges Sud-Sud, Nord-Nord et Sud-Nord qui canalisent une meilleure compréhension entre les différents acteurs et permet l'élaboration de stratégies communes.

Créé en 1998, le réseau englobe aujourd'hui des centaines d'initiatives pour le développement durable dans plus de 111 régions lacustres du monde. Des partenariats sont actifs dans dix pays membres et neuf pays observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie. Vous trouverez quelques articles provenant de nos partenaires du Bénin, du Rwanda, du Cameroun, du Canada, du Congo et du Mexique dans cette édition de la revue Liaison Énergie-Francophonie.

Le réseau Living Lakes fournit de nombreux autres exemples de résultats tangibles, tels que la collaboration étroite d'experts colombiens avec des organisations partenaires en Jordanie pour développer des solutions rentables de traitement de l'eau ou l'échange régulier entre différents pays d'Asie (Inde, Bangladesh, Sri Lanka, Cambodge et Thaïlande) pour la protection des habitats de mangrove. De plus, des sous-réseaux continentaux et régionaux sont mis en place afin d'intensifier la coopération entre les initiatives de langages communes, des cadres réglementaires similaires et des défis analogues pour faciliter le développement de projets communs, et l'élaboration d'actions concrètes et efficaces.

Nous encourageons les dirigeants, les influenceurs et les organisations de protection des lacs et zones humides de la Francophonie à se joindre au réseau et à ses efforts de promotion d'initiatives communautaires pour la protection des zones humides durant les discussions internationales. Au cours des prochains mois, plusieurs événements comme l'élaboration du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et le Congrès Mondial de l'eau Dakar 2021 offriront cette opportunité. 🌿

Étude de cas

Community-Based Ecological Mangrove Restoration (CBEMR), une méthodologie pour réhabiliter la biodiversité et la résilience de l'écosystème côtier et promouvoir des méthodes de pêche durable avec une participation active de la communauté

De manière très spectaculaire, le tsunami de décembre 2004 a démontré l'importance des mangroves. Mesurant jusqu'à 30 mètres de haut, les mangroves se dressent le long des côtes tropicales et subtropicales. Leurs denses racines partiellement submergées forment des forêts qui servent de bouclier naturel et protègent les communautés locales et les côtes des inondations, de l'érosion et des cyclones ou typhons destructeurs. Outre la protection contre les raz-de-marée (une étendue de 200 mètres de mangroves est capable de réduire la puissance d'un raz-de-marée de 75%), les forêts de mangroves intactes remplissent de nombreuses autres fonctions précieuses, à savoir l'atténuation du changement climatique, la pêche et la protection des espèces, etc. Ces zones humides uniques, constituées de sols saumâtres de plusieurs mètres de profondeur, peuvent séquestrer plus de CO₂ et de méthane que toute autre forêt. Elles jouent donc un rôle important dans la lutte contre le changement climatique. Néanmoins, ces écosystèmes essentiels continuent d'être détruits à un rythme alarmant. La transformation en élevages commerciaux de crevettes et autres entreprises d'aquaculture sont quelques-unes des principales raisons de la destruction massive des forêts de mangroves.

Depuis plus de 15 ans, le GNF s'est engagé à soutenir les communautés locales dans des activités de protection des forêts de mangroves dans divers pays d'Asie du Sud. En étroite coopération avec des partenaires locaux,

les forêts de mangroves endommagées ou détruites ont été restaurées en utilisant l'approche CBEMR. Au Cambodge, l'un des États membres de l'OIF, GNF travaille avec l'équipe de la coalition d'action pour la pêche (FACT) pour restaurer les mangroves et introduire des méthodes de pêche durables qui bénéficient aux écosystèmes aquatiques et aux populations locales. Une attention particulière a été accordée à la combinaison des techniques classiques de reboisement utilisant des plants cultivés dans des pépinières avec des méthodes innovantes de restauration écologique des mangroves (EMR). L'EMR poursuit une approche écosystémique holistique, testée avec succès, basée sur le potentiel de régénération naturelle des écosystèmes de mangrove. Le plus grand avantage de l'EMR est qu'elle permet de restaurer l'écosystème à sa composition d'espèces précédente et est donc particulièrement proche de la nature. Le concept EMR est basé sur le fait avéré que les forêts de mangrove ont une grande capacité d'autoréparation et que la succession secondaire peut être encouragée sans trop d'efforts de restauration active, si certaines conditions préalables sont remplies. L'engagement des communautés locales dans le processus de restauration est crucial. Les parties prenantes locales doivent être habilitées à être les gardiennes de leur propre environnement afin de retrouver les moyens de subsistance perdus lorsque la forêt de mangrove a été détruite.